



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **15 septembre 2025 à 19 h**,
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 25 août 2025;
4. Modification du calendrier des séances ordinaires année 2025;
5. Affaires relevant du procès-verbal;
6. Adoption des comptes au 11 septembre 2025;
7. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
8. Dépôt rapport revenus-dépenses;
9. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
10. Fondation école secondaire Saint-Marc – Achat de cartes activités vins et fromages;
11. Don Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf;
12. Libération d'un budget pour l'élection générale du 2 novembre 2025;
13. Autorisation des salaires pour l'élection générale du 2 novembre 2025;
14. Autorisation d'achat de contre-plaqué pour le plancher de l'église;
15. Construction Côté et fils inc. - Paiement décompte progressif n° 11;
16. Libération d'un budget pour l'achat d'ameublement pour la nouvelle caserne;
17. Engagement de deux nouveaux pompiers volontaires;
18. Approbation budget révisé année 2025 – Office municipal d'Habitation du Grand Portneuf;
19. Approbation de la Municipalité de Saint-Ubalde concernant la modification des actionnaires du Développement du Grand-U;
20. Adjudication de contrat pour l'entretien hivernal;

21. Adoption du règlement 254-2 afin d'ajouter une recommandation concernant les rejets directs près d'un cours d'eau;
22. Adoption du règlement numéro 217-29 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre dans les zones Ra-5 et Ra-8 de modifier le groupe d'usage « Habitation » et autoriser la classe d'usage « Moyenne densité » pour permettre l'implantation d'une maison unifamiliale jumelée et bi-familiale isolée;
23. Varia
24. Dépôt du bordereau de la correspondance;
25. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
26. Période de questions;
27. Certificat de disponibilité de crédit;
28. Fin de la séance.